



Assemblée générale

Distr. générale
11 juin 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Point 118 de la liste préliminaire*

Suivi de la commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves

Mémorial permanent et commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves : Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats – Mémorial permanent

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Au paragraphe 12 de sa résolution [68/7](#), l'Assemblée générale a prié le Bureau des Nations Unies pour les partenariats de lui présenter à sa soixante-neuvième session, par l'intermédiaire du Secrétaire général, un rapport détaillé sur l'état du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats – Mémorial permanent, créé en vue de financer l'initiative tendant à ériger un mémorial permanent en hommage aux victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

2. Le présent rapport fait suite à cette demande.

II. État du Fonds d'affectation spéciale

3. Au 31 mai 2014, un montant total de 1 448 065 dollars avait été enregistré au titre des fonds versés au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats – Mémorial permanent, dont 1 288 519 dollars au titre de contributions volontaires des États Membres et 108 612 dollars au titre de dons publics et privés. La ventilation des contributions reçues figure en annexe au présent rapport. Un montant de 402 429 dollars avait été dépensé, principalement pour l'organisation du concours international pour la conception du mémorial (voir ci-dessous), le prix en

* [A/69/50](#).



espèces décerné à l'artiste lauréat et les premiers travaux. Le Fonds avait un solde inutilisé de 1 074 085 dollars.

4. Conformément à l'intention exprimée par l'Assemblée générale dans ses résolutions 64/15 et 65/239, le Comité d'États intéressés créé pour superviser le projet de mémorial permanent (Comité du Mémorial permanent), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Bureau des Nations Unies pour les partenariats ont signé un Mémorandum d'accord tripartite en vue de l'organisation d'un concours international pour la conception du mémorial permanent. Ce concours avait pour objet de sélectionner un projet en vue de l'érection d'un monument emblématique qui enrichisse l'expérience visuelle et spirituelle des visiteurs du Siège de l'Organisation des Nations Unies.

5. L'UNESCO a reçu du monde entier 310 dossiers, dont 16 ont été retenus pour la deuxième phase du concours. Un jury composé de cinq spécialistes de renommée internationale issus de milieux professionnels différents (architecture, conservation, conseil culturel, université et éducation artistique) a sélectionné sept finalistes. Réuni en août 2013 à New York, il a choisi le projet de M. Rodney Leon intitulé « L'Arche du retour ».

6. Le Secrétaire général a présenté officiellement le projet gagnant, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, le 23 septembre 2013. Ont pris la parole à cette occasion M. John W. Ashe, Président de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, M^{me} Portia Simpson Miller, Premier Ministre jamaïcaine, M^{me} Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, et M. Courtenay Rattray, Président du Comité du Mémorial permanent.

7. En février 2014, le Comité du Mémorial permanent a conclu avec l'architecte lauréat un accord sur les services de conception qui permettront d'arrêter définitivement le cadre de construction des travaux et d'érection du monument. Le Comité s'emploie à faire en sorte que le monument soit terminé au cours du premier trimestre de 2015.

Annexe

**Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies
pour les partenariats – Mémorial permanent :
contributions reçues au 31 mai 2014**

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant</i>
Afghanistan	1 000
Afrique du Sud	101 051
Antigua-et-Barbuda	7 500
Arabie saoudite	10 000
Argentine	10 000
Australie	150 000
Azerbaïdjan	25 000
Bahamas	7 500
Barbade	10 000
Belgique	6 267
Belize	2 000
Bhoutan	1 000
Botswana	10 000
Brésil	20 000
Burkina Faso	533
Canada	19 342
Chili	5 000
Chine	20 000
Congo	9 831
Costa Rica	5 000
Danemark	10 000
Égypte	5 000
Émirats arabes unis	5 000
Équateur	5 000
Espagne	44 615
Ex-République yougoslave de Macédoine	500
Finlande	75 000
Géorgie	5 000
Grèce	1 278
Grenade	5 000
Guyana	5 000
Haïti	15 000
Honduras	2 000
Inde	260 000

<i>Donateur</i>	<i>Montant</i>
Indonésie	500
Irlande	10 000
Islande	1 000
Israël	20 000
Jamaïque	7 500
Koweït	20 000
Libye	20 000
Lituanie	2 000
Luxembourg	55 021
Malaisie	10 000
Malte	500
Maurice	5 000
Monaco	6 564
Mozambique (Southern African Development Community Group of Ambassadors)	2 500
Namibie	2 000
Nicaragua	500
Nouvelle-Zélande	40 000
Oman	9 979
Pakistan	25 000
Pays-Bas	34 588
Portugal	32 782
Qatar	20 000
République arabe syrienne	1 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	29 076
Sainte-Lucie	600
Saint-Kitts-et-Nevis	1 000
Saint-Vincent-et-les Grenadines	5 000
Slovénie	11 818
Soudan	1 000
Sri Lanka	500
Suède	10 000
Suriname	10 000
Togo	175
Trinité-et-Tobago	10 000
Turquie	23 500
Total partiel, dons des États Membres	1 288 519
Fondation Ford	75 000
Donateurs privés	33 612
Total partiel, dons publics et privés	108 612

<i>Donateur</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	50 934
Recettes diverses ou accessoires ^a	28 449
Total	1 476 514

^a Annulations d'engagements contractés lors de périodes antérieures et des dépenses d'appui au programme correspondantes.